

Collectes frauduleuses : il faut se renseigner avant de donner

Face à la multiplication des soupçons de collectes frauduleuses et d'arnaques aux dons, le Don en Confiance réitère ses conseils de vigilance aux donateurs.

Etat des lieux : depuis plusieurs jours, les médias, les associations et les fondations alertent la population et les pouvoirs publics sur la présence et la circulation de collectes frauduleuses dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Le Don en Confiance et les organismes habilités surveillent l'activité de ces collectes et évaluent les risques de détournement des sommes collectées.

Il existe de nombreuses façons de soutenir celles et ceux qui sont impliqués dans cette crise sanitaire. Dons en argent, en nature, par sms ou arrondis à la caisse... ces différentes formes de la générosité des Français doivent n'avoir qu'une exigence : que chaque don serve la cause soutenue le plus efficacement possible. Nous rappelons que les associations et fondations mettent en œuvre les moyens de collecte directs les plus efficaces pour mener à bien leurs actions.

Conseil n°1 **Je m'assure que les missions habituelles de l'association/fondation sont cohérentes avec la cause que je souhaite soutenir**, par exemple le soutien aux soignants ou la recherche contre le virus. En plus de son site Internet, je peux consulter son rapport d'activité en ligne pour en apprendre davantage sur son fonctionnement et l'utilisation qu'elle fait des dons.

Conseil n°2 **Si j'ai des questions, je contacte l'association/fondation.**
De préférence par mail ou sur les réseaux sociaux.

Conseil n°3 **Je ne donne que sur des sites sécurisés.**
En cas de dons sur Internet, notamment *via* des plateformes de crowdfunding, je vérifie que les pages renvoient à des organismes reconnus et que les données bancaires sont demandées sur des pages sécurisées (https).

Conseil n°4 **Avant de donner *via* une cagnotte, je m'informe sur l'identité du professionnel et la destination des dons.**
Sans garantie sur la destination et l'utilisation des fonds collectés, je privilégie le don direct à l'association/fondation de mon choix.

Conseil n°5 **Avant de lancer une cagnotte : je m'informe.**
Je contacte l'association/fondation concernée pour m'assurer qu'elle pourra bien utiliser les fonds pour la cause que je souhaite soutenir et que l'outil de collecte est bien adapté. Je m'attache à informer les donateurs de l'association/fondation qui recevra les fonds.

COVID-19 : CONSEILS AUX DONATEURS



Je m'assure que les missions habituelles de l'association/fondation sont cohérentes avec la cause que je souhaite soutenir



Si j'ai des questions, je contacte l'association/fondation



Je ne donne que sur des sites sécurisés



Avant de donner *via* une cagnotte, je m'informe sur l'identité du professionnel et la destination des dons



Je privilégie le don direct à une association/fondation